

La lettre d'informations des locataires de Nanterre Coop' Habitat



EDITO

Rentrée abondante

Après quelques semaines de reprise, les congés paraissent loin. Et l'actualité chargée n'a pas contribué à un retour en douceur.

Déjà, la crise énergétique atteint son paroxysme. Prix en constante augmentation, tensions géopolitiques et craintes de pénuries d'approvisionnement d'énergie pour l'hiver, annonces sur les restrictions forcées pour chacun-e, ... Les conséquences sur notre pouvoir d'achat sont fortes.

L'engagement de la Coop' dans la transition écologique prend plus de sens. Après celle engagée des tours Aillaud, c'est bientôt au tour de la résidence Joliot-Curie III d'être concernée par une réhabilitation et l'amélioration des performances énergétiques.

Le futur projet d'établissement de la Coop' s'inscrit dans ce contexte. La précédente feuille de route 2017-2022 arrivant à échéance, c'est un nouveau document cadre qui est en cours de définition, pour bien intégrer les enjeux de demain, pour mieux répondre aux attentes et besoins, pour s'adapter aux coups-bas subis.

Lors du Congrès HLM de Lyon fin septembre, la Coop' entend porter ses revendications, relayer les besoins des locataires et inverser la tendance des récentes mesures gouvernementales, accroissant la crise du logement, pénalisant les bailleurs et les résident-es.

GRANDS TRAVAUX 2023 : DES VISITES POUR DÉCIDER ENSEMBLE

Ces deux dernières années, les diagnostics en marchant n'ont pu se tenir en raison de la Covid-19 et des restrictions imposées. Cette année, bonne nouvelle, les visites ont repris.

Rendez-vous réguliers pour la Coop' et ses locataires, ces visites du patrimoine contribuent à identifier collectivement, grâce aux regards croisés des services de la Coop' et des amicales de locataires, les travaux à conduire pour entretenir et moderniser notre patrimoine. Malheureusement, c'est en visio-conférences que ces échanges ont dû se tenir en 2020 et 2021 en raison de la pandémie.

Pour 2022, pour bien préparer la programmation budgétaire des Grands Travaux 2023, ces échanges physiques ont pu reprendre.

A ce jour, ce sont trois visites qui ont déjà eu lieu : le 1^{er} septembre sur le secteur Joliot-Curie, le 2 septembre sur le secteur Zilina et le 26 septembre au Petit-Nanterre.

Le programme de visites se poursuit au mois d'octobre sur le reste des résidences de la Coop'.



ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES : ÇA APPROCHE

Durant l'été, vous avez vu dans vos halls l'annonce, par voie d'affichage, de la tenue des prochaines élections. Un courrier vous a été également adressé dans vos boîtes aux lettres pour vous relayer au mieux cette information

Du 14 au 29 novembre, vous êtes invité-es à participer aux élections de vos représentant-es au sein des instances de la Coop'. Les candidat-es ont jusqu'au **3 octobre** pour se déclarer, les listes arrêtées vous seront communiquées avant le **28 octobre**.

Si le statut de coopérative impose 1 représentant au sein de son Conseil d'administration, la Coop' fait le choix de prévoir 3 places pour les locataires dans son instance. Ce choix traduit bien son intention de vous associer au plus près des décisions. Aussi, à vous de vous saisir de ce temps de démocratie locale.

Tou-tes aux urnes !



Le verger des Glycines, situé au cœur du quartier du Petit Nanterre, a bien poussé, il est l'heure de l'inaugurer ensemble.

Comme vous en avez été informé-es, c'est sur ce terrain en friche, au centre de la résidence des Glycines, que la Ville et la Coop' ont fait le choix d'y implanter un espace de nature, comme le souhaitaient les habitant-es du quartier.



Désormais, un verger, composé d'une cinquantaine d'arbres fruitiers et d'arbustes de différentes sortes, y est implanté, au service des résident-es.

Pour faire vivre ce lieu de nature, pour le faire connaître aux un-es et aux autres, pour l'animer, un comité de vie se constitue, et nécessite le concours de chacun-e.

Le mercredi 19 octobre après-midi, ce verger sera inauguré, en présence de tous les partenaires. Animations, rencontres, initiatives futures, vous êtes tou-tes invité-es à participer à ce rendez-vous convivial, et prendre connaissance de ce beau projet participatif en faveur de la nature en ville (au 2, allée des Glycines, à partir de 15h).

Vous souhaitez rejoindre le comité de vie ?

Contact : vergerglycines@nanterre-coop-habitat.fr

RÉHABILITATION À JOLIOT-CURIE, C'EST PARTI !

La crise de l'énergie traversée démontre bien le besoin de réduire nos consommations énergétiques. Dans le cadre des travaux pluriannuels, la résidence Joliot-Curie III est concernée par des opérations pour améliorer les performances du bâtiment.

Construite en 1969, la résidence a été régulièrement entretenue (remplacements des fenêtres et volets, pose de calorifugeages, modernisation électrique, ...). C'est désormais une rénovation thermique d'ampleur qui est envisagée.

Le 5 octobre prochain, les locataires de la résidence sont convié-es à une réunion de présentation du programme.



COOP' 2028 : UNE FEUILLE DE ROUTE QUI S'ÉCRIT

Quelles orientations suivre ?

Quelles actions conduire en application des objectifs fixés ?

C'est le sens du nouveau projet d'établissement pour 2023-2028.



Notre organisme est dotée d'une feuille de route, qui prévoit les chantiers à mener pour répondre aux valeurs de la Coop', qui recense les engagements à concrétiser pour poursuivre notre mission d'intérêt public et progresser dans nos pratiques, coller aux évolutions rencontrées, et toujours mieux satisfaire les locataires.

Le précédent projet d'établissement courrait sur la période 2017-2022, et arrive donc à échéance. C'est ainsi collectivement que la réflexion est conduite pour définir le futur projet Coop' 2028, pour les 5 prochaines années (de 2023 à 2028).

Bilan partagé, ambitions pour demain, plan d'actions des chantiers à conduire, ... Le travail se mène actuellement, et vous pourrez prendre connaissance précisément de ces réflexions et orientations dans votre Cité Mag d'octobre.

ENQUÊTES SLS : MODE D'EMPLOI

Comme chaque année, la campagne des enquêtes SLS est lancée. Quelques rappels et attentions à bien avoir en tête.

Vous le savez, les bailleurs sociaux ont l'obligation de conduire tous les ans cette enquête Supplément de Loyer de Solidarité (SLS) auprès de leurs locataires. Il s'agit de vérifier les ressources des résident-es ; après renseignements, un surloyer peut être réclamé aux locataires si leurs ressources excèdent de 20 % les plafonds de ressources exigés pour l'attribution d'un logement social.

Aussi, les locataires concernés, à peu près 10 % des résident-es, ont reçu les documents relatifs à cette enquête. Il est impératif d'y répondre, sous risques de pénalités financières.

Dans les meilleurs délais, il vous est demandé de retourner votre dossier complet, avec tous les justificatifs nécessaires demandés.

Attention, c'est votre **avis d'imposition 2022** qu'il vous est demandé de retourner (et non votre déclaration de revenus ni votre Avis de Situation Déclarative à l'Impôt sur le Revenu).

Deuxième attention, si vous pouvez remplir votre dossier par internet (vous avez reçu un identifiant et un mot de passe avec le courrier de l'enquête), les envois postaux doivent être **envoyés à l'adresse indiquée sur l'enveloppe T, et non au siège** de Nanterre Coop' Habitat.

Troisième attention, pour celles et ceux qui ne répondraient pas dans les **délais impartis**, ou pour qui les dossiers seraient incomplets, des relances vous seront faites. Mais, à l'issue du délai de saisie des enquêtes (29 décembre 2022), des pénalités seront appliquées, de même que le montant maximal de SLS.

Toutes ces informations figurent dans le courrier que vous avez reçu. Tou-tes attentif-ves.

Des questions ?

0800 941 648

(appel gratuit)